

 LA RÉGION AÉROPORTUAIRE

CAMP BOUCHARD



BOX 1140

Blackader

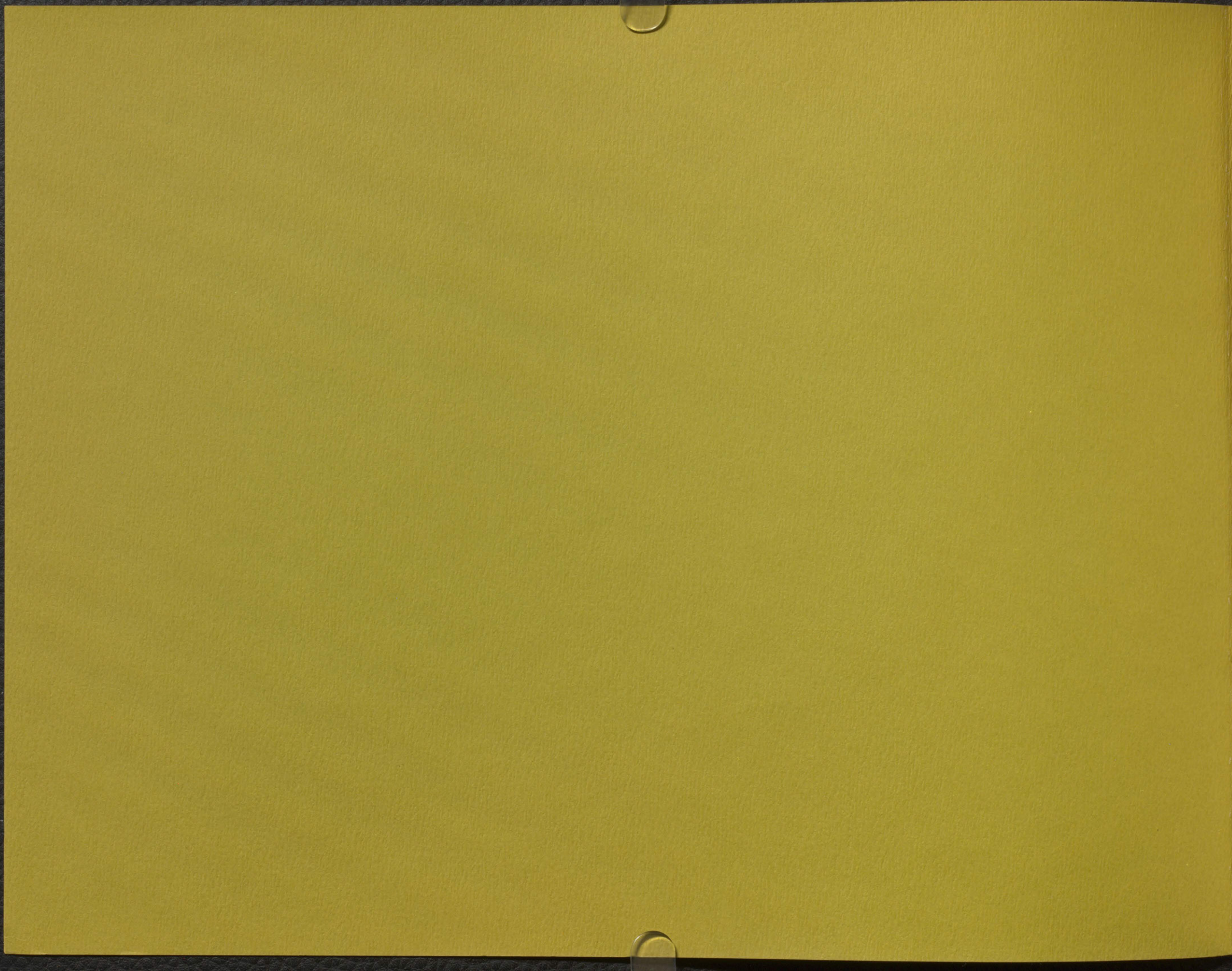


TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
ABANDON DU CAMP BOUCHARD	
1. 5,100 acres à vingt minutes de Montréal	1
2. Localisation	1
3. Description	4
4. La problématique en termes d'utilisation du sol	13
5. Les utilisations possibles	19
CONCLUSION	26

CAMP BOUCHARD

CAMR RICHARD

T A B L E D E S M A T I E R E S

	<u>Page</u>
ABANDON DU CAMP BOUCHARD	
1. 5,100 acres à vingt minutes de Montréal	1
2. Localisation	3
3. Description	4
4. La problématique en termes d'utilisation du sol	13
5. Les utilisations possibles	19
CONCLUSION	26

T A B L E D E S M A T I E R E S

Page

ABANDON DU CAMP BOUCHARD

- 1. 2,100 acres à vingt minutes de Montréal 1
- 2. Localisation 3
- 3. Description 4
- 4. La problématique en termes d'utilisation du sol 13
- 5. Les utilisations possibles 19

CONCLUSION

26




CAMP BOUCHARD

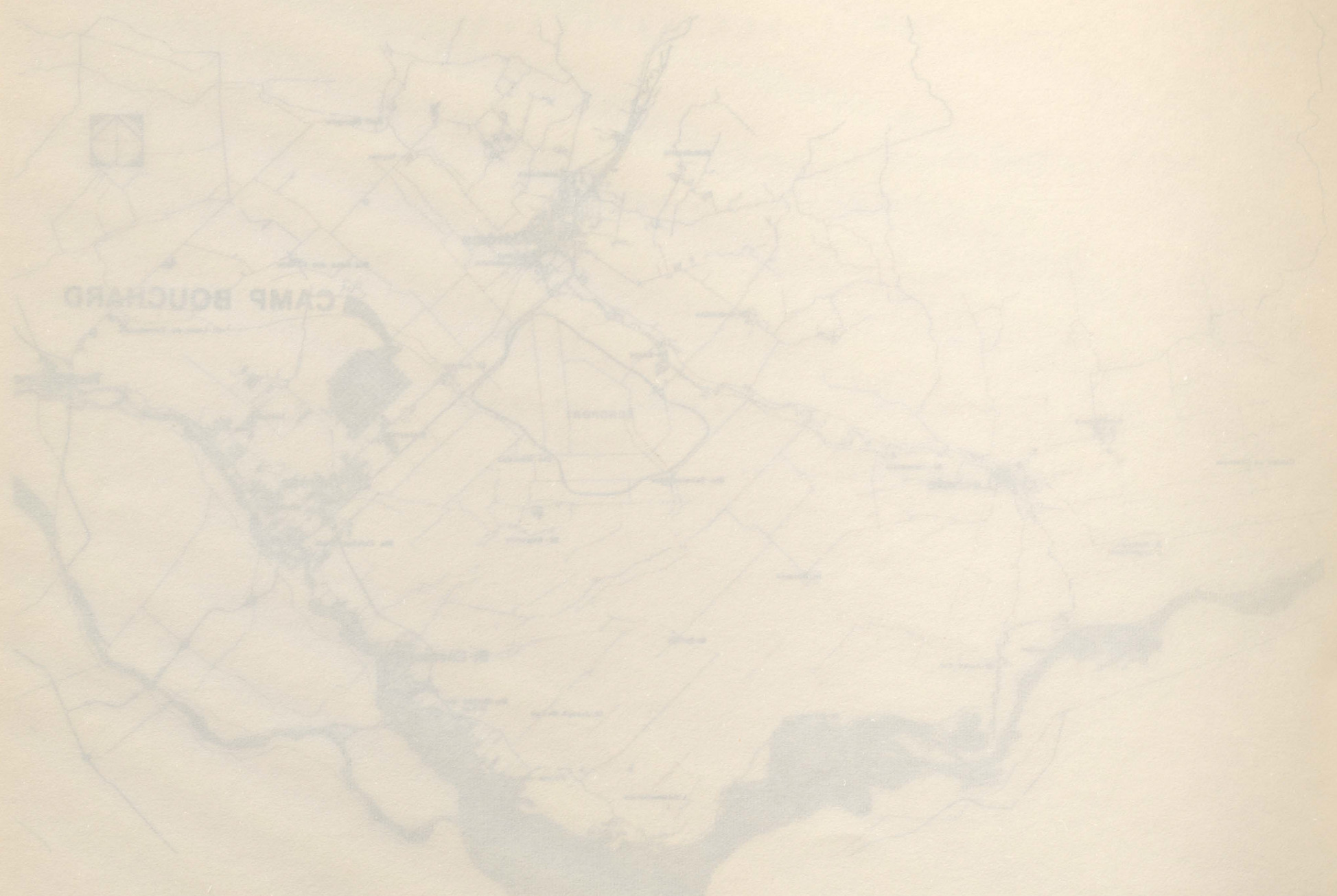
AEROPORT

Lachute

St-Eustache

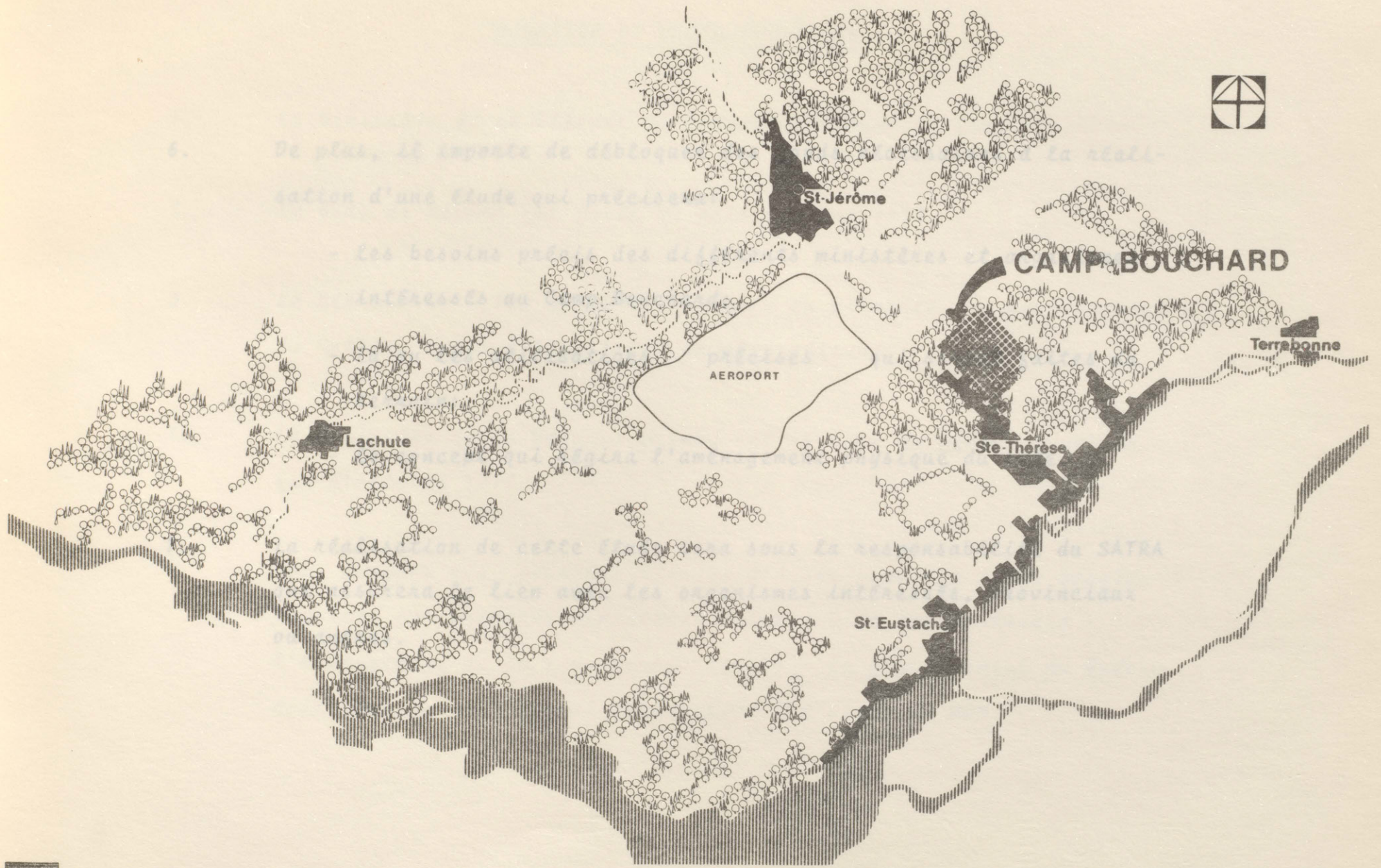
SATRA 





CAMP BOUCHARD

BATNA



SATRA 

BOISE





CAMP BOUGHARD



BOISE

SATRA +



SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

1. Le Ministère de la Défense du Canada abandonne le Camp Bouchard.
6. De plus, il importe de débloquer des fonds nécessaires à la réalisation d'une étude qui précisera:
 1. - les besoins précis des différents ministères et organismes intéressés au Camp Bouchard;
 2. - la ou les utilisations précises qui seront faites du terrain;
 3. - le concept qui régira l'aménagement physique du site.
7. La réalisation de cette étude sera sous la responsabilité du SATRA qui assurera le lien avec les organismes intéressés, provinciaux ou autres.

4. De plus, il importe de développer des fonds nécessaires à la réali-

sation d'une étude qui précéderait :

- les besoins précis des différents ministères et organismes

intéressés au Camp Bouchard;

- la ou les utilisations précises qui seront faites de

certains :

- le concept qui régira l'aménagement physique du site.

7. La réalisation de cette étude sera sous la responsabilité du SATRA

qui assurera le lien avec les organismes intéressés, provinciaux

ou autres.

SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

1. Le Ministère de la Défense du Canada abandonne le Camp Bouchard.
2. La date de départ est fixée au mois de juin 1972.
3. Le terrain de 5,100 acres est offert, en priorité, au gouvernement du Québec, avant d'être livré au plus offrant.
4. Le Ministère de la Défense attend une réponse de Québec avant la fin d'octobre 1972.
5. Nous croyons que, pour des raisons d'ordre pratique - les besoins exprimés par certains ministères - aussi bien que technique - l'aménagement de la zone aéroportuaire - le gouvernement du Québec doit fournir une réponse affirmative à l'offre du MDN.

SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

1. Le Ministère de la Défense du Canada abandonne le Camp Bouchard.
2. La date de départ est fixée au mois de juin 1972.
3. Le terrain de 5,100 acres est offert, en priorité, au gouvernement du Québec, avant d'être livré au plus offrant.
4. Le Ministère de la Défense attend une réponse de Québec avant la fin d'octobre 1972.
5. Nous croyons que, pour des raisons d'ordre pratique - les besoins exprimés par certains ministères - aussi bien que techniques - l'aménagement de la zone répertoriée - le gouvernement du Québec doit fournir une réponse affirmative à l'effet du MDN.

ABANDON DU CAMP BOUCHARD

1. 5,100 acres à vingt minutes de Montréal

Au début de la dernière guerre, l'Angleterre, aux prises avec le conflit, favorisait la création d'une vaste usine de munitions sur un site de 5,100 acres dans une zone désolée à environ vingt minutes au nord de Montréal, dans l'étendue boisée que l'on appelle communément la forêt de Terrebonne.

L'entreprise devait rapidement être prise en charge par le Canada qui confia l'exploitation du complexe à Dominion Industries Limited (D.I.L.), filiale de la compagnie Canadian Industries Limited (C.I.L.).

Environ 10,000 employés ont travaillé de jour comme de nuit pendant la guerre dans ce qu'on appelait à l'époque et encore aujourd'hui chez plusieurs, le "Plant Bouchard".

1. 2,100 acres à vingt minutes de Montréal

Au début de la dernière guerre, l'Angleterre, aux prises avec le conflit, favorisait la création d'une vaste usine de munitions sur un site de 2,100 acres dans une zone désolée à environ vingt minutes au nord de Montréal, dans l'étendue désignée que l'on appelle communément le désert de Terrebonne.

L'entreprise devait rapidement être prise en charge par le Canada qui confia l'exploitation au complot de Dominion Industries Limited (D.I.L.), filiale de la compagnie Canadian Industries Limited (C.I.L.).

Environ 10,000 employés ont travaillé de jour comme de nuit pendant la guerre dans ce qu'on appelle à l'époque et encore aujourd'hui chez plusieurs, le "Plant Bouchard".

Au lendemain de la guerre, en 1945, le Ministère de la Défense assumait pleinement la responsabilité du complexe qui devint le Camp Bouchard, entrepôt de munitions principal pour les forces armées canadiennes et centre d'entraînement pour les techniciens en munitions.

Vingt-cinq années plus tard, après avoir connu une activité variable, le Camp Bouchard va être abandonné. C'est la disponibilité de ce vaste terrain que nous désirons aujourd'hui souligner. C'est l'intérêt de son acquisition par la Province que nous voulons mettre de l'avant.

Toutefois, et malgré l'approche envahissante de l'urbanisation, le Camp Bouchard s'inscrit toujours dans le grand ensemble boisé de La forêt de Terrebonne.

Au lendemain de la guerre, en 1945, le Ministère de la
 Défense assumait pleinement la responsabilité du complexe
 qui devint le Camp Bouchard, entrepôt de munitions principales
 pour les forces armées canadiennes et centre d'entraînement
 pour les techniciens en munitions.
 Vingt-cinq années plus tard, après avoir connu une activité
 variable, le Camp Bouchard va être abandonné. C'est la
 déresponsabilité de ce vaste terrain que nous désirons
 aujourd'hui souligner. C'est l'intérêt de son acquisition
 par la Province que nous voulons mettre de l'avant.

2. Localisation

Le terrain qui nous intéresse est situé dans la ville de Blainville du comté de Terrebonne à quelques vingt milles du centre-ville de Montréal. A dix milles de là, au nord, c'est St-Jérôme tandis que Lachute et Joliette se trouvent respectivement à environ vingt-cinq et trente milles à vol d'oiseau.

Or, depuis la construction du Camp Bouchard, la sous-région nord de Montréal a connu un développement urbain croissant particulièrement dans les municipalités riveraines de la rivière des Mille-Iles: Ste-Thérèse, Ste-Thérèse-Ouest, Rosemère ainsi que dans Blainville.

Toutefois, et malgré l'approche envahissante de l'urbanisation, le Camp Bouchard s'inscrit toujours dans le grand ensemble boisé de la forêt de Terrebonne.

2. Localisation

Le terrain qui nous intéresse est situé dans la ville de
Blainville du comté de Terrebonne à quelques vingt milles
du centre-ville de Montréal. A dix milles de là, au nord,
c'est St-Jérôme tandis que lachute et Joliette se trouvent
respectivement à environ vingt-cinq et trente milles à vol
d'oiseau.

Or, depuis la construction du Camp Bouchard, la sous-région
nord de Montréal a connu un développement urbain croissant
particulièrement dans les municipalités riveraines de la
rivière des Milles-lacs: Ste-Thérèse, Ste-Thérèse-Ouest,
Rosemère ainsi que dans Blainville.

Par conséquent, et malgré l'approche écartée de l'urban-
isation, le Camp Bouchard a insisté toujours dans le
grand ensemble boisé de la forêt de Terrebonne.

3. Description

- Le terrain:

La propriété est de forme irrégulière mesurant plus de cinq milles sur trois de côté. La superficie totale, nous l'avons déjà dit, est de 5,100 acres environ.

La topographie du site est marquée par l'absence quasi-totale de dénivellations, les courbes de niveau passant de 225 pieds minimum à 232 maximum.

Aucun cours d'eau naturel ne traverse le site. Le drainage s'effectue par des fossés se déversant dans deux cours d'eau, la rivière Mascouche, au nord, et la rivière aux Chiens, au sud-ouest, dont la ligne de partage des bassins passe par le centre du terrain.

Enfin, le Camp Bouchard est entouré au nord, au sud et à l'est par de grandes étendues non-exploitées, recouvertes presque entièrement par une forêt de repousse. A l'ouest toutefois, la présence de la voie du Canadien Pacifique et de la route 11 a entraîné un certain développement industriel et résidentiel

3. Description

- Le terrain:

La propriété est de forme triangulaire mesurant plus de cinq mille six cents mètres de côté. La superficie totale, nous l'avons déjà dit, est de 5,100 mètres carrés.

La topographie du site est marquée par l'absence quasi-totale de dénivellations. Les courbes de niveau passent de 112 pieds minimum à 122 maximum.

Aucun cours d'eau naturel ne traverse le site. Le drainage s'effectue par des fossés se déversant dans deux cours d'eau, la rivière Macoucher, au nord, et la rivière aux Chiens, au sud-ouest, dont la ligne de partage des bassins passe par le centre du terrain. Enfin, le Camp Bourgeois est entouré au nord, au sud et à l'est par de grandes étendues non-exploitées, recouvertes presque entièrement par une forêt de sapins. A l'ouest toutefois, la présence de la voie du Canadian Pacific et de la route 11 a entraîné un certain développement industriel et résidentiel.

La desserte:

Au chapitre des communications routières, le site est desservi, selon la direction nord-sud, par la route 11 et l'autoroute des Laurentides et selon la direction est-ouest, par les routes 29, 8 et 41.

La desserte ferroviaire est assurée par la ligne du Canadien Pacifique vers Ste-Agathe, qui constitue la limite ouest du terrain. Un réseau autonome sur la propriété fédérale lui est relié via une cour de triage d'une capacité de 200 wagons.

Les caractéristiques physiques du site:

Le climat du Camp Bouchard est semblable à celui de Montréal à l'exception des températures d'hiver qui sont légèrement plus basses.

La nappe phréatique est normalement à moins de deux pieds sous la surface.

la desserte:

Au chapitre des communications routières, le site est desservi, selon la direction nord-sud, par la route 11 et l'autoroute des Laurentides et selon la direction est-ouest, par les routes 99, 8 et 41. La desserte ferroviaire est assurée par la ligne du Canadien Pacifique vers Ste-Agathe, qui constitue la limite ouest du terrain. Un réseau autonome sur la propriété fédérale lui est relié via une cour de triage d'une capacité de 200 wagons.

Les caractéristiques physiques du site:

Le climat du Camp Bouchard est semblable à celui de Montréal à l'exception des températures d'hiver qui sont légèrement plus basses. La nappe phréatique est normalement à moins de deux pieds sous la surface.

Le sol est composé de six horizons:

- . la couche superficielle qui n'atteint presque jamais l'épaisseur d'un pied;
- . on trouve ensuite une couche de sable silteux d'une épaisseur de trois à six pieds;
- . puis 50 à 100 pieds d'argile bleue;
- . sur une couche de 0 à 30 pieds de moraine;
- . le tout reposant sur la roche-mère calcaire.

Le couvert végétal est constitué en grande partie d'une forêt de repousse dont la composition de résineux et de feuillus est dominé par des essences de lumière: bouleaux jaunes et blancs, peupliers, trembles, mélèzes, etc ... Il existe aussi un certain nombre de tourbières d'étendue variable.

Le sol est composé de six horizons :

1. La couche superficielle qui n'est que l'humus

jamais l'épaisseur d'un pied ;

2. On trouve ensuite une couche de sable fin d'une

épaisseur de trois à six pieds ;

3. puis 50 à 100 pieds d'argile blanche ;

4. sur une couche de 5 à 30 pieds de marne ;

5. Le tout repose sur la roche mère calcaire.

Le couvert végétal est constitué en grande partie d'une

forêt de peupliers dont la composition de résineux et de

feuillus est dominée par des espèces de lumière : hêtre,

pinus et bouleau, peupliers, trembles, saules, etc. ...

Il existe aussi un certain nombre de touffes d'éléphant

variable.

- Les bâtiments:

Le Camp Bouchard est divisé en deux sections:

- . un bloc résidentiel et administratif;
- . et un site d'entreposage.

L'ensemble compte 198 bâtiments construits pour la plupart comme édifices temporaires au temps de la guerre. Leur état et leur qualité sont très variables.

On trouve:

- . d'une part, des entrepôts pour les munitions au nombre de 69, auxquels s'ajoutent un certain nombre de bâtiments-annexes;
- . et d'autre part, des logements pour gens mariés sous forme de maisons individuelles et pour célibataires sous forme de baraques;

les bâtiments:

Le Camp Benchara est divisé en deux sections:

un bloc résidentiel et administratif;

et un site d'entrepôts.

L'ensemble compte 198 bâtiments construits pour la

période comme édifices temporaires au temps de la

guerre. Leur état et leur qualité sont très variables.

On trouve:

d'une part, des entrepôts pour les munitions au

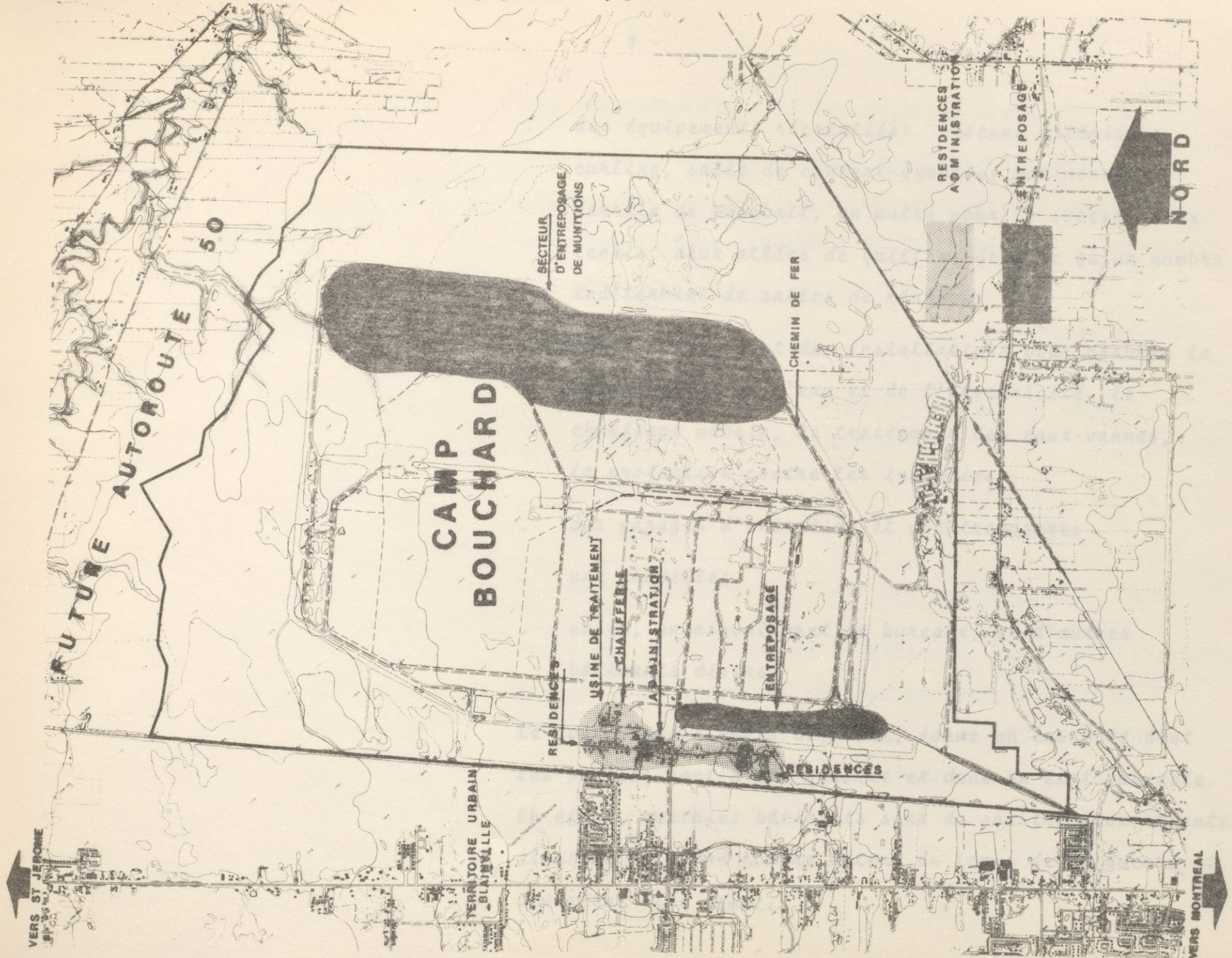
nombre de 57, auxquels s'ajoutent un certain nombre

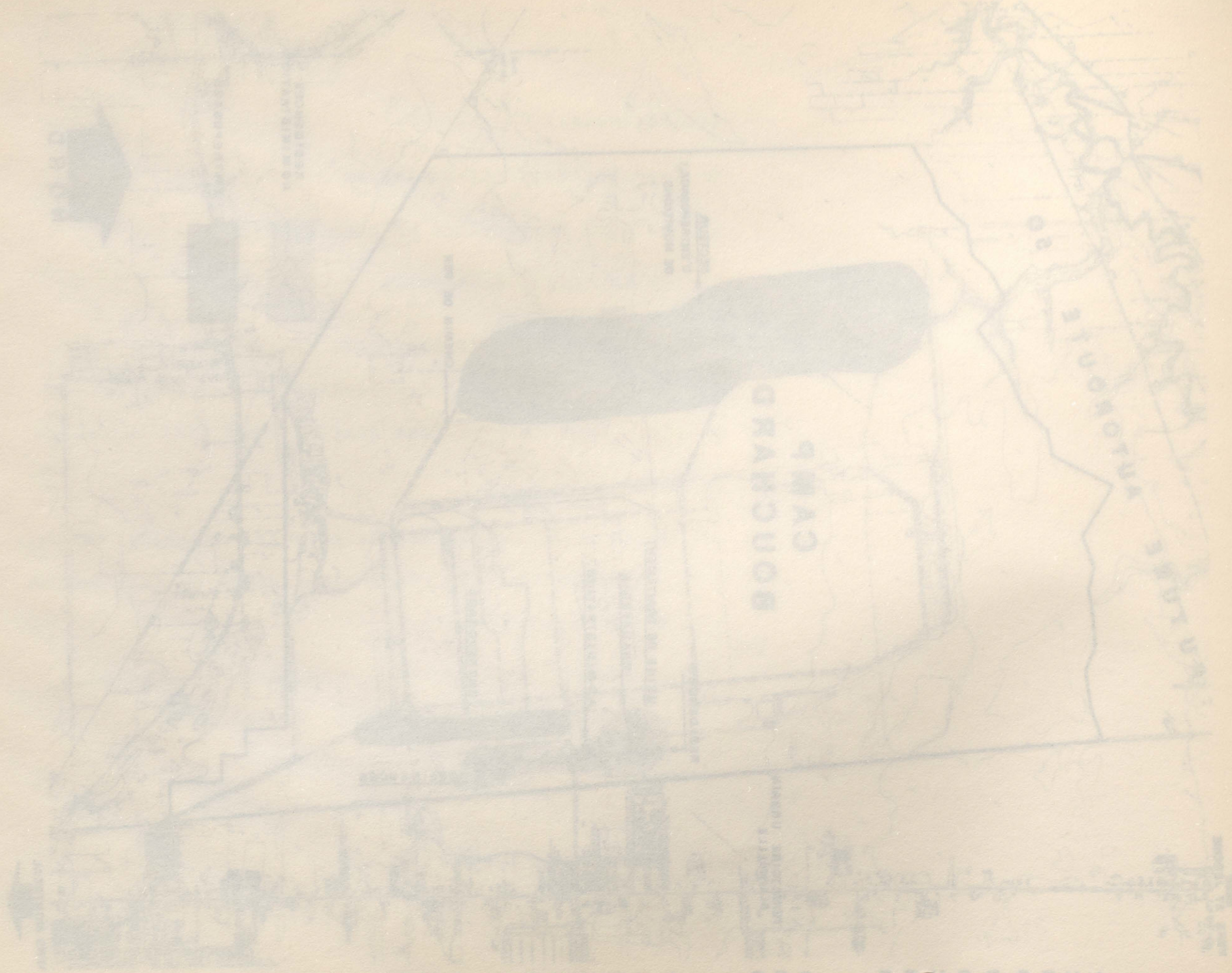
de bâtiments annexes;

et d'autre part, des logements pour gens mariés

sous forme de maisons individuelles et pour

célibataires sous forme de baraquements.





- . des équipements récréatifs: piscine extérieure, curling, salle de concert-gymnase, patinoire, terrain de baseball, un autre pour le soccer, deux tennis, deux allées de quilles, de même qu'un nombre indéterminé de salles de réunion;
- . à ceci s'ajoutent des installations pour assurer la distribution de l'eau et de l'électricité, le chauffage urbain, le traitement des eaux-vannes, la protection contre les incendies;
- . des garages d'entretien et d'entreposage;
- . une chapelle;
- . enfin, un assortiment de bureaux, et d'autres bâtiments divers.

Le tout, nous l'avons déjà dit, forme un ensemble dont les parties sont d'une qualité et dans un état variable. En effet, certains bâtiments sont de construction récente, alors qu'un grand nombre datent du temps de la guerre et devraient être démolis.

des équipements électriques: résineux existants,
 câblage, table de concert-sonnerie, palanquin,
 terrain de baseball, un autre pour le soccer, deux
 tennis, deux allées de golf, de même qu'un nombre
 indéterminé de salles de réunion;

il est à noter que les installations pour assurer la
 distribution de l'eau et de l'électricité, le
 chauffage central, le traitement des eaux usées,
 la protection contre les incendies

des garages d'entretien et d'entretien;

une chapelle;

enfin, un établissement de bureau, et d'autres

édifices divers

Le tout, nous l'avons déjà dit, forme un ensemble dont
 les parties sont d'une qualité et dans un état variable.
 En effet, certains bâtiments sont de construction récente,
 alors qu'un grand nombre datent du temps de la guerre et
 devraient être démolis.

Les infrastructures et les services connexes:

Comme précédemment, on doit distinguer au chapitre des infrastructures la section habitée qui est pourvue de tous les services et celle des entrepôts où la desserte est plus limitée.

Le réseau routier comprend:

- . 2½ milles de routes asphaltées dans le secteur résidentiel et administratif;
- . 25 milles de routes de gravier entretenus et en bon état;
- . et 20 milles qui ne sont pas entretenues.

Un réseau ferroviaire de 20 milles de longueur dessert le site d'entrepôt. Malgré la bonne qualité du lit de ce chemin de fer, l'état des rails nécessite leur remplacement, ce qui exigerait un investissement de 200 à 500,000 dollars.

Les infrastructures et les services connexes
 Comme précédemment, on doit distinguer au chapitre des
 infrastructures la section habitée qui est soumise de
 tous les services et celle des entreprises et la dernière
 est plus limitée.

Le réseau routier comprend :

- . 11 millions de routes asphaltées dans le secteur
 résidentiel et administratif
 - . 12 millions de routes de grande circulation et en
 bon état
 - . et 13 millions qui ne sont pas entretenues.
- Un réseau ferroviaire de 10 millions de kilomètres dessert
 le site d'investissement. Malgré le bon état de
 lui de ce réseau de fer, l'état des rails nécessite
 leur remplacement, ce qui exigera un investissement
 de 100 à 200 millions.

Par ailleurs, l'alimentation en eau du Camp est assurée par trois puits en profondeur de grande capacité. La distribution se fait par l'entremise d'une station de pompage et de traitement assistée d'un réservoir de 100,000 gallons U.S. Un autre réservoir, au niveau du sol, d'une capacité d'un million de gallons, assure une puissance accrue en cas d'incendie. Le réseau d'aqueduc, d'une longueur totale de 115,000 pieds linéaires, dessert toute la propriété.

Fait d'un intérêt particulier: le bloc résidentiel et administratif jouit du chauffage urbain à l'eau chaude fournit par une chaufferie centrale via des conduites ou aériennes ou sous-terraines. Les 35 entrepôts de munition permanents, à cause des précautions particulières à prendre à l'égard de leur contenu, ont chacun un système de chauffage indépendant.

par ailleurs, l'alimentation en eau de Camp est assurée par trois puits en profondeur de grande capacité. La distribution se fait par l'entremise d'une station de pompage et de traitement assaiée d'un réservoir de 100,000 gallons U.S. Un autre réservoir, au niveau du sol, d'une capacité d'un million de gallons, assure une puissance accrue en cas d'incendie. Le réseau d'égouts, d'une longueur totale de 175,000 pieds linéaires, dessert toute la propriété.

Le fait d'un intérêt particulier, le bloc résidentiel et administratif jouit de chauffage central à l'eau chaude fournie par une chaudière centrale via des conduites en aluminium ou acier inoxydable. Les 35 appartements de quatre pièces, à cause des particularités particulières liées à leur situation à l'égard de leur contenu, ont chacun un système de chauffage indépendant.

Par ailleurs l'Hydro-Québec dessert la base en courant électrique commercial à 12,000 volts, lequel est acheminé par une sous-station vers tous les bâtiments.

La partie habitée du Camp possède aussi un réseau d'égouts autonome avec son propre étang d'oxydation. Ces installations ont une capacité de traitement de 600 à 800 personnes.

Enfin, notons que le Camp Bouchard possède un système avertisseur contre les incendies de type municipal ainsi qu'une caserne et deux camions-incendies.

- Synthèse:

Nous avons donc à considérer un vaste terrain qui compte deux parties bien distinctes:

une, assez restreinte, occupée par une certaine densité de bâtiments aux fonctions multiples, et bénéficiant d'un haut niveau de services;

Par ailleurs l'Hydro-Québec dessert le site en courant
Électrique commercial à 18,000 volts, lequel est
acheminé par une sous-station vers tous les bâtiments.

La parcelle habitée du Camp possède aussi un réseau
d'égoûts autonome avec son propre étang d'oxydation.
Les installations ont une capacité de traitement de 500
à 700 personnes.

Enfin, notons que le Camp Bouchard possède un système
avertisseur contre les incendies de type municipal
ainsi qu'une caserne et deux camions-incendies.

Synthèse:

Nous avons donc à considérer un vaste terrain qui
compte deux parties bien distinctes:
une, assez restreinte, occupée par une certaine
quantité de bâtiments aux fonctions multiples, et
bénéficiant d'un haut niveau de services;

4. La probl et une autre, très vaste, peuplée de bâtiments à fonction unique, implantés loin les uns des autres, et ne bénéficiant que d'un niveau moyen d'équipement.

5,100 acres sur les quelques 165,000 que compte l'annexe B du Bill 60, ce n'est que la 1/93e du territoire confié au SARRA, mais ce représente tout de même près du tiers de la zone opérationnelle de 18,000 acres nécessaire au nouvel aéroport.

Néanmoins l'intérêt de la superficie importante du terrain que l'on considère, en termes d'utilisation du sol, les éléments-clés qu'il faut garder à l'esprit en abordant la récupération du Camp Bouchard s'identifient clairement dans les termes qui suivent:

et une autre, faite avec, parait de distance à
fonction unique, indiquée loin les des
autres, et ne bénéficiant pas d'un niveau moyen
d'équipement.

4. La problématique en termes d'utilisation du sol:

Ceci dit, en cette époque où le Gouvernement du Québec cherche à faire valoir une vue régionale des choses, il importe de ne pas isoler un élément d'une telle importance spatiale, mais de le situer dans le cadre général de l'aménagement de la sous-région aéroportuaire dont il fait partie.

5,100 acres sur les quelques 465,000 que compte l'annexe B du Bill 60, ce n'est que le 1/93e du territoire confié au SATRA, mais ça représente tout de même près du tiers de la zone opérationnelle de 18,000 acres nécessaire au nouvel aéroport.

Mise à part l'intérêt de la superficie importante du terrain que l'on considère, en termes d'utilisation du sol, les éléments-clefs qu'il faut garder à l'esprit en abordant la récupération du Camp Bouchard s'identifient clairement dans les termes qui suivent:

4. La problématique en termes d'utilisation du sol:

C'est d'abord, en cette époque où le Gouvernement du Québec cherche à faire valoir une vue régionale des choses, il importe de ne pas laisser un élément d'une telle importance spatiale, mais de le situer dans le cadre général de l'aménagement de la sous-région résidentielle de la Vallée de la Sagouine.

2,100 acres sur les quelques 462,000 que compte l'annexe B du Bill 80, ce n'est que le 1/932 de territoire consacré au SARA, mais ce représente tout de même près du tiers de la zone opérationnelle de 18,000 acres nécessaire au nouveau développement.

Mise à part l'intérêt de la superficie importante du terrain que l'on considère, en termes d'utilisation du sol, les éléments-clefs qu'il faut garder à l'esprit en abordant la réorganisation du Camp Bouchard s'identifient clairement dans les termes qui suivent:

- l'infrastructure routière et son évolution prévue;
- les données physiques du site;
- les grands potentiels de la région;
- le schéma d'aménagement régional.

Par le réseau routier existant, le site jouit d'une accessibilité enviable à partir de tout point de la région métropolitaine et cette situation n'ira qu'en s'améliorant avec l'évolution prévue du réseau dans la sous-région aéroportuaire.

Ces éléments à eux seuls pourraient nous suggérer un nombre incalculable d'utilisations possibles pour ce terrain si l'on ne devait tenir compte de certaines contraintes liées principalement au milieu naturel.

- La capacité portante d'abord. Elle est très faible sur cette vaste terrasse au nord de la rivière des Mille-Iles. Le terrain, nous l'avons vu en coupe

- L'importance relative de son évolution par rapport
- les données physiques de la région;
- les grands potentiels de la région;
- le schéma d'aménagement régional.

Par les réseaux routiers existants, les sites joints d'une
 accessibilité enviable à partir de tout point de la région
 métropolitaine et cette situation n'ira qu'en s'améliorant
 avec l'évolution prévue en réseau dans la sous-région
 adéquate.

Ces éléments à eux seuls pourraient nous suggérer un
 nombre incalculable d'activités possibles pour ce
 terrain et l'on ne devrait tenir compte de certaines
 contraintes liées principalement au milieu naturel.

La capacité portante d'abord. Elle est très faible
 sur cette vaste étendue au nord de la rivière des
 Mille-Isles. Le terrain, nous l'avons vu en coupe

précédemment, ne peut supporter qu'une charge d'environ 1500 livres au pied carré.

- Le drainage pose aussi des problèmes. L'argile, presque imperméable, maintient l'eau très proche de la surface rendant les constructions en sous-sol presque impossible. C'est d'ailleurs là la cause première des tourbières et marécages qui sont assez fréquents dans le paysage. De plus, dans le cas d'un usage intensif, nécessitant un drainage important, il y a danger d'une diminution de la capacité portante déjà faible de l'argile, sans parler des problèmes supplémentaires occasionnés par la présence de deux bassins de drainage différents.
- Par contre, la végétation qui occupe les lieux est d'un intérêt certain pour l'amateur de sciences naturelles ou tout simplement de jolis paysages. Il y a d'abord les tourbières dont nous venons de parler. De plus, le couvert forestier, malgré son âge relativement jeune, présente quelques beaux groupements.

précédemment, ne peut supporter qu'un charge d'environ
1500 livres au pied carré.

Le drainage pose aussi des problèmes. L'argile,
presqu'imperméable, maintient l'eau dans les poches de
la surface rendant les constructions en sous-sol
presqu'impossibles. C'est d'ailleurs la cause
principale des troubles et maladies qui sont assez
fréquentes dans ce pays. De plus, dans le cas d'un
usage intensif, nécessitant un drainage important, il
y a danger d'une diminution de la capacité portante de la
faible de l'argile, sans parler des problèmes supplé-
mentaires occasionnés par la présence de deux bassins
de drainage différents.

Par contre, la végétation qui occupe les lieux est d'un
intérêt certain pour l'obtention de résines naturelles
ou tout simplement de bois précieux. Il y a d'abord
les tourterelles dans leurs nids de terre. De plus, la
couche forestière, malgré son âge relativement jeune,
présente quelques beaux spécimens.

En prenant ces éléments en considérations, les études du SATRA visant à déterminer le potentiel naturel des sols, en tenant compte du développement anticipé de l'ensemble de la sous-région aéroportuaire, ont identifiées une vocation récréative à tout ce vaste ensemble boisé de la forêt de Terrebonne.

En effet, le Camp Bouchard s'inscrit dans la zone boisée la plus considérable et en même temps, la plus facilement accessible de toute la région de Montréal, la seule qui pourrait devenir un jour une véritable forêt régionale.

Qu'on pense à la forêt de Fontainebleau, et à celle d'Ermenonville dans la région parisienne, la forêt de Soignes près de Bruxelles, Hampstead Heath à Londres.

Le schéma d'aménagement préliminaire que le SATRA a présenté récemment démontre l'effet de chacune des cinq hypothèses sur les zones à fort potentiel récréatif.

En prenant ces éléments en considération, les études de
 SATRA visent à déterminer le potentiel naturel des sols,
 en tenant compte du développement actuel et l'ensemble
 de la sous-région géographique, ont identifiés une
 vocation récréative à tout ce vaste ensemble boisé de
 la forêt de Texebonne.

En effet, le Camp Bouchard s'inscrit dans la zone boisée
 la plus considérable et en même temps, la plus facilement
 accessible de toute la région de Montréal, la seule qui
 maintient depuis un jour une véritable forêt régionale.
 Qu'on pense à la forêt de Fontainebleau, et à celle
 d'Ardenneville dans la région québécoise, la forêt de
 Bois-de-la-Belle, Hampden Heath à Londres.

Le schéma d'aménagement préliminaire que le SATRA a
 présenté récemment démontre l'effet de chacune des cinq
 hypothèses sur les zones à fort potentiel récréatif.

L'hypothèse recommandée, simultanément à ses autres avantages, est celle qui non seulement nuit le moins à ce potentiel, mais pourrait contribuer à sa réalisation la plus harmonieuse.

Nous nous trouvons devant un terrain immense qui, lorsqu'on le considère dans le cadre de la région et qu'on envisage les exigences de chaque utilisation du sol, manifeste une vocation qui est nettement de répondre aux besoins de la population de la région de Montréal en termes de récréation de plein air.

Il importe toutefois de souligner que même si nous venons de parler de forêt régionale, il ne faut pas croire qu'il s'agisse là d'un jugement catégorique et sans nuances. Un tel projet peut fort bien s'accomoder de certaines utilisations non-récréatives, à condition qu'elles ne troublent pas le caractère "zone verte" des environs. De plus, le territoire visé se trouvant en bordure d'un secteur urbanisé, peut-être pourrait-on envisager qu'une partie du terrain

l'hypothèse recommandée, s'ajoutent à ces autres avantages, est celle qui nous permettrait de réaliser ce potentiel, mais pour cela il faudrait d'abord la plus harmonieuse.

Nous nous trouvons devant un terrain immense qui, lorsqu'on le considère dans le cadre de la région et du développement des exigences de chaque utilisation du sol, constitue une vocation qui est nettement de répondre aux besoins de la population de la région de Montréal en termes de répartition de plein air.

Il importe toutefois de souligner que même si nous venons de parler de forêt régionale, il ne faut pas croire qu'il s'agit là d'un jugement catégorique et sans nuances. Un tel projet peut tout à fait être accompagné de certaines utilisations non récréatives, à condition qu'elles ne compromettent pas le caractère "grand ouvert" des espaces. De plus, la forêt doit être considérée en tant que partie d'un système global qui peut être gérée en vue de répondre à une partie du besoin

5. soit intégré à ce tissu urbain pour des fins plus proprement municipales. Ce sont là autant de questions auxquelles une étude plus approfondie devra répondre.

d'aller au-delà des grandes considérations régionales ou techniques pour contempler, ne serait-ce qu'un moment, les utilisations possibles de ce terrain.

Les utilisations qu'il est possible d'envisager pour le Camp Bouchard sont fonction des attraits particuliers du site, de même que des contraintes qu'il impose.

Les attraits particuliers du site sont:

son accessibilité très grande qui le place à vingt minutes de Montréal aujourd'hui, et sans doute à une distance-temps moins grande dans l'avenir;

la topographie des lieux qui est plane ce qui facilite la mise en valeur;

Les résultats de ces travaux ont été publiés dans les
rapports annuels. Ce sont là surtout les questions
auxquelles ont été plus spécialement élevés.

5. Les utilisations possibles

Pour inciter un gouvernement à ce porter acquéreur d'une parcelle de terrain fut-elle de 5,100 acres, il importe d'aller au-delà des grandes considérations régionales ou techniques pour contempler, ne serait-ce qu'un moment, les utilisations possibles de ce terrain.

Les utilisations qu'il est possible d'envisager pour le Camp Bouchard sont fonction des attraits particuliers du site, de même que des contraintes qu'il impose.

- les attraits particuliers du site sont:

- . son accessibilité très grande qui le place à vingt minutes de Montréal aujourd'hui, et sans doute à une distance-temps moins grande dans l'avenir;
- . la topographie des lieux qui est plane ce qui facilite la mise en valeur;

2. Les utilisations possibles

Pour limiter un gouvernement à ce point négatif d'une
partie de terrain sur une de 2,100 acres, il importe
d'aller au-delà des grandes considérations économiques ou
techniques pour contempler, ne serait-ce qu'un moment,
les utilisations possibles de ce terrain.

Les utilisations qu'il est possible d'envisager pour le
Camp Hancock sont fonction des caractéristiques particulières
du site, de même que des contraintes qu'il impose.

Les caractéristiques particulières du site sont:

1. son accessibilité très grande qui se situe à
vingt minutes de Montréal aujourd'hui, et sans
avoir à une distance-temps moins grande dans
l'avenir;

2. sa topographie des lieux qui est plane et qui
facilite la mise en valeur.

- . le couvert végétal qui a au moins le grand mérite d'exister;
 - . enfin, les bâtiments dont un grand nombre peuvent assez facilement trouver une nouvelle utilisation;
 - . et les infrastructures existantes dont une bonne partie est en bon état.
- d'autre part, les contraintes imposées sont liées:
- . à la faible capacité portante du sol;
 - . à la nécessité et à la difficulté d'un drainage important pour un usage intensif des lieux;
 - . au couvert végétal dont la présence est indispensable à la prévention de l'érosion éolienne et à la protection de la nappe phréatique. L'ensemble de la terrasse sur laquelle se trouve le Camp Bouchard sert de réservoir à quantité de puits dans la région et probablement de régularisateur du débit des rivières Mascouche et aux Chiens.

Le concept d'égale qui a au moins le grand mérite
d'exister;

Enfin, les bâtiments dont on grand nombre peuvent
passer facilement travers une nouvelle situation;

Et les infrastructures existantes dont une bonne
partie est en bon état.

D'autre part, les contacts importants sont établis
à la faible capacité portante du sol;

à la nécessité et à la difficulté d'un drainage
important pour un usage intensif des lieux;

Un concept d'égale dont la présence est indissocia-
ble à la protection de l'Église Solenne et à
la protection de la nappe phréatique. L'ensemble
de la terrasse sur laquelle se trouve le Camp
Bouchard sera de réserver à quantité de nuit
dans la région de protection de régularisation
du débit des rivières Matichon et aux Orléans.

enfin, au coût de remise en état de certains bâtiments et infrastructures, par exemple la cuisine centrale et le chemin de fer.

On trouve une contrainte supplémentaire à l'utilisation dans le schéma d'aménagement régional qui recommande une utilisation compatible avec une zone verte.

Doit-on souligner au passage, l'intérêt pour la Province de reclasser le personnel civil de la base, au nombre de 67 personnes, dans la nouvelle utilisation qui sera faite du site.

Face à ceci, quelles sont les propositions qui ont été mises de l'avant jusqu'à ce jour et quel est leur degré de compatibilité avec les éléments que nous avons mis en relief?

Nous tenons à souligner le caractère exploratoire de la plupart de ces propositions, le SATRA n'ayant pas

Enfin, on peut se rendre en état de certains
bâtiments et constructions, par exemple la
cuisine centrale et le chemin de fer.

On trouve une certaine supériorité à l'utilisation
dans le schéma d'aménagement régional qui recommande
une utilisation compatible avec une zone verte.

Il faut on souligne au passage, l'intérêt pour la
Province de recueillir le personnel civil de la base,
au nombre de 51 personnes, dans la nouvelle utilisation
qui sera faite du site.

Face à ceci, quelle est la proposition qui est
été faite de l'usage jusqu'à ce jour et quel est leur
degré de compatibilité avec les éléments que nous
avons mis en relief?

Nous devons à souligner le caractère expérimental de
la plupart de ces propositions, la 2178 n'étant pas

encore reçu de mandat pour négocier avec aucun ministère à ce sujet. Elles sont présentée avant tout à titre d'illustration des usages possibles du site.

Voyons d'abord les propositions émanant d'organismes provinciaux:

- 1- Le Ministère des Affaires Municipales serait intéressé à la mise sur pied d'une école provinciale de pompiers. Quoique les bâtiments nécessaires n'occuperaient qu'environ quatre acres, une superficie totale de 640 acres, ou un mille carré, est indispensable pour assurer la protection du public. L'école devrait recevoir 112 élèves à la fois et employer environ 35 personnes. Elle pourrait fournir un appui aux services de protection contre les incendies des municipalités environnantes.
- 2- La Sûreté du Québec de son côté convoite le site pour y installer son école de cadets.

encore signé de mandat pour négocier avec les ministères
à ce sujet. Elles sont présentées avant tout à l'effet
d'illustration des travaux possibles du sécr.

Voyons d'abord les propositions émanant d'organismes
provinciaux:

1- Le Ministère des Affaires Municipales serait intéressé
à la mise au pied d'une école provinciale de pompiers.

Quelques les bâtiments nécessaires n'occuperaient
qu'environ quatre acres, une superficie totale de
540 acres, ou un mille carré, est indispensable pour
assurer la protection du public. L'école devrait
accueillir 112 élèves à la fois et employer environ
32 personnes. Elle pourrait fournir un appui aux
services de protection contre les incendies des
municipalités environnantes.

2- Le Sénat du Québec de son côté convoite la site
pour y installer son école de cadets.

- 3- Par ailleurs, le Ministère des Terres et Forêts ne possède pas de pépinière de feuillus. Ainsi, les programmes de reboisement qui devraient être entrepris dans la région, aussi bien que les plantations ornementales qu'on souhaiterait voir réalisées par les municipalités du territoire, exigeront d'importer des arbres de l'Ontario ou des Etats-Unis. Il serait donc souhaitable d'envisager la création d'une pépinière provinciale de feuillus. Or, il apparaît à première vue que les conditions du site pourraient se prêter à ce type d'utilisation. La superficie requise serait de l'ordre de 200 acres.
- 4- Enfin, la dernière proposition émanant de la Province vise un des objectifs du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche qui toucherait la mise sur pied d'une base de plein air de type communautaire qu'on appelle souvent "village-vacances-famille". La CECM nous a-t-on dit, serait très

- 3- Par ailleurs, le Ministère des Terres et Forêts ne possède pas de pépinière de feuillus. Ainsi, les programmes de reboisement qui devaient être entrepris dans la région, aussi bien que les plantations ornementales qu'on souhaiterait voir réalisées par les municipalités du territoire, exigent d'importer des arbres de l'Ontario ou des États-Unis. Il serait donc souhaitable d'envoyer la section d'une pépinière provinciale de feuillus. Or, il apparaît à première vue que les conditions du site pourraient se prêter à ce type d'utilisation. La superficie requise serait de l'ordre de 200 acres.
- 4- Enfin, la dernière proposition émanant de la Province vise un des objectifs du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche qui toucherait la mise sur pied d'une base de plein air de type communautaire qu'on appelle souvent "village-vacances-familial". La CECM nous a-t-on dit, serait très

intéressée à utiliser une telle base, au cours de l'année scolaire, pour des classes de nature. La surface nécessaire à cette base est encore indéterminée mais elle pourrait être considérable.

Ces utilisations semblent, à première vue, compatibles avec l'ensemble des points soulevés précédemment. Il importe, toutefois, dans une étude plus détaillée, d'en analyser les implications précises en veillant particulièrement à ce que l'utilisation future du terrain ne constitue pas une barrière à la vocation récréative de cette zone.

Du côté municipal, la Ville de Blainville est très désireuse d'acquiescer le Camp Bouchard et d'en contrôler l'utilisation future. Elle voit là la possibilité de se doter à la fois d'un centre municipal communautaire et récréatif - la partie habitée de la base - et d'un parc industriel - dans la section des entrepôts.

conscience à incliner une telle base, au cours de
l'année scolaire, par des classes de nature. La
souplesse nécessaire à cette base est encore indéfinie
même mais elle pourrait être considérée.

Les utilisations semblent à première vue, compatibles
avec l'ensemble des points soulevés précédemment. Il
importe, toutefois, dans une étude plus détaillée,
d'en analyser les implications passées en vue d'un
particulièrement à ce que l'utilisation future du
terrain ne constitue pas une barrière à la solution
idéologique de cette zone.

Un côté municipal, la Ville de Blainville est l'axe
héritière d'après le Camp Bouchard et d'un
contour d'utilisation future. Elle voit la
possibilité de se doter à la fois d'un centre municipal
et d'un centre communautaire et récréatif. La partie habitée
de la base - et d'un parc industriel - dans la
section des entreprises.

CONCLUSION

Quoique les désirs de la municipalité de Blainville soient, au moins en partie, contraires aux objectifs de centralisation des efforts de développement industriel dans la sous-région aéroportuaire, le SATRA a demandé à celle-ci de préparer un dossier défendant sa position. Celui-ci, en même temps que toutes les implications municipales de la nouvelle vocation du Camp Bouchard, sera pris en considération au cours de l'étude qui déterminera d'une façon précise le plan d'utilisation des 5,100 acres de la base.

Quelques des besoins de la municipalité de Saint-Jovite
 soient, au moins en partie, comblés aux dépens
 de centralisation des efforts de développement
 industriel dans la zone région cénoporiennaise. La
 SATRA a demandé à celle-ci de préparer un dossier
 défendant sa position. Celui-ci, en même temps
 que toutes les implications municipales de la pro-
 velle occupation du Camp Berthelot, sera pris en consi-
 dération au cours de l'étude qui déterminera d'une
 façon précise le plan d'utilisation des 2,100 acres
 de la base.

CONCLUSION

Que faut-il dire en conclusion? Nous nous contenterons de soulever quelques questions.

- Quel sera le rôle futur des 5,100 acres du Camp Bouchard?
- La Province veut-elle y exercer un contrôle direct sur l'utilisation du sol?
- Est-ce que le site peut répondre à certains de ses besoins? Lesquels et comment?
- Quels sont les avantages que la municipalité peut en retirer?
- Doit-on confier à celle-ci le contrôle effectif du terrain dans son ensemble? Une partie seulement?
- A-t-elle intérêt à assumer une telle charge?

CONCLUSION

- Que faut-il dire en conclusion? Nous nous contenterons de souligner quelques questions.
- Quel sera le rôle futur des 2,100 agents du camp Bonchard?
- La Province veut-elle y exercer un contrôle direct sur l'utilisation du sol?
- Est-ce que le site peut répondre à certains de ses besoins? Pourquoi et comment?
- Quels sont les avantages que la municipalité peut en retirer?
- Peut-on confier à elle-ci le contrôle effectif du terrain dans son ensemble? Une partie seulement?
- A-t-elle intérêt à assurer une telle charge?

- Possède-t-elle la capacité financière suffisante?
- Quelles utilisations précises servent le mieux les intérêts de la collectivité?

En somme, de quelle façon, le Québec peut-il faire l'usage le plus judicieux de ce vaste terrain?

- Possède-t-elle la capacité financière suffisante?

- Quelles réalisations passées aident le mieux les

intéressés de la collectivité?

En somme, de quelle façon, le Québec peut-il faire l'usage

le plus judicieux de ce vaste terrain?

S E R V I C E D ' A M E N A G E M E N T
D U T E R R I T O I R E D E L A
R E G I O N A E R O P O R T U A I R E
 (S A T R A)

DANIEL ARBOUR, *directeur général*

D I R E C T I O N D E L ' A M E N A G E M E N T

JEANNE WOLFE, *directeur*

Texte: LUC TITTLE

Dactylographie: SUZANNE HARDY

27 septembre 1971

Dépot légal
4^e trimestre 1971
Bibliothèque Nationale du Québec

SERVICE D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE DE LA
REGION AEROPORTUAIRE
(SATA)]

DANIEL ARBOUR, directeur général

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

JEANNE WOLFF, directeur

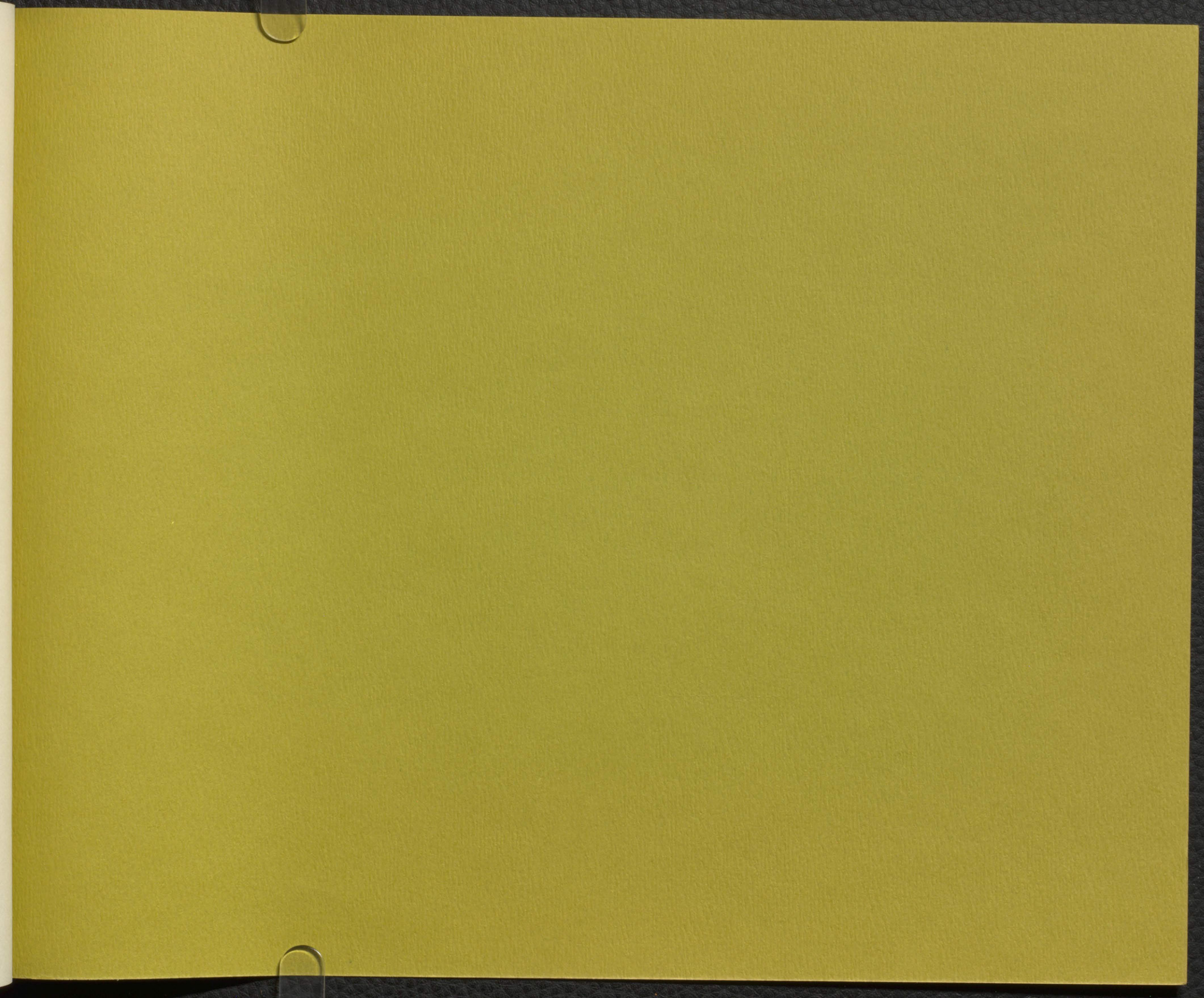
Textes: LUC TITTEY

Dactylographe: SUZANNE HARON

17 septembre 1971

Dépôt légal
4e trimestre 1972
Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Québec
45, rue Saint-Jacques 1975
Québec, Québec



56